

2024 - 010

DEL 02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 6 juin 2024, à 19 heures, le comité du Syndicat d'Entente Rurale, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de Fontanès, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente.

Date de convocation : 27 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 12

Présents :

- Commune de FONTANES :

Titulaires : MM. Pascal GOUTAGNY – Guillaume GRANGE - Laurent VILLEMAGNE

- Commune de MARCENOD :

Titulaires : MM. Gilles THIZY – Olivier FLECHET - Patrick FAURE

- Commune de ST CHRISTO EN JAREZ :

Titulaires : MM. Marcel CHILLET – Denis VIRISSEL - Pascal FAYOLLE

- Commune de SORBIERS :

Titulaires : MM. Marie-Christine THIVANT – Christophe FARA – Alain SARTRE

Pouvoir : néant

Secrétaire de séance : M. Christophe FARA

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES : Désignation du président de séance pour le vote du compte administratif 2023

Madame la Présidente expose que, conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le vote du comité syndical sur le compte administratif ne doit pas avoir lieu sous sa présidence.

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-14.

Après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** M. Gilles THIZY président de séance pour le vote du compte administratif 2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE

La Présidente

Siège Social:
Mairie de
SORBIERS
42290
Marie-Christine THIVANT

Le secrétaire de séance,

Christophe FARA